



DOGE: UNE MÉTHODE EFFICACE POUR RÉFORMER L'ÉTAT ?

EST-CE UN MODÈLE TRANSPOSABLE À LA FRANCE ?

Par Sean SCULL, Analyste du Millénaire

Hugo RAGAIN, Expert du Millénaire



AVANT-PROPOS

« *Avons-nous vraiment besoin de 428 agences fédérales ?*¹ ». Cette question, posée par Elon Musk lors d'un entretien avec Tucker Carlson en octobre 2024, illustre son ambition de réformer les agences fédérales américaines. Selon le milliardaire sud-africain, ces dernières seraient inefficaces et trop coûteuses.

À la suite de la victoire de Donald Trump à la présidentielle, mais également de la victoire du Parti républicain aux élections du Sénat et de la Chambre des représentants, Elon Musk a mis son plan en action. En effet, ce dernier a grandement contribué à la victoire de Donald Trump à travers une donation personnelle de plus de 270 millions de dollars et en faisant campagne personnellement, notamment dans l'État clé de Pennsylvanie. Ce soutien lui a permis de se hisser au rang de conseiller, d'intime et de stratège pour mettre en œuvre la seconde révolution conservatrice de Donald Trump.

Le sujet de prédilection de Musk est la réorganisation des agences fédérales qu'il juge tyranniques, car elles sont trop nombreuses, trop coûteuses et trop régulées. Nous rappelons que la dette des États-Unis d'Amérique est de 34 598 milliards de dollars² et que le budget total des agences fédérales est de plus de 6 000 milliards de dollars. Elon Musk affirme avoir identifié 2 000 milliards de dollars de réduction de dépenses qu'il souhaite à terme effectuer³. Néanmoins, après les 100 jours d'existence, le DOGE n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs et c'est Elon Musk lui-même qui l'affirme. En effet, l'organe d'efficacité gouvernementale a été en mesure de faire économiser 180 milliards de dollars au contribuable

¹ Krikland, Joel. (2024) Elon Musk's guide to shrinking the government. Politico. <https://www.politico.com/newsletters/power-switch/2024/11/13/elon-musks-guide-to-shrinking-the-government-00189275>

² Fourreau, V. (2024, 27 mars). La dette abyssale des États-Unis. *Statista Daily Data*. <https://fr.statista.com/infographie/25881/comparaison-dette-publique-etats-unis-avec-union-europeenne/>

³ Klaidman, D. (2024, 14 novembre). *The megadonors who fueled Trump and the Republican Party and what they may want in the next 4 years*. CBS News. <https://www.cbsnews.com/news/trump-megadonors-2024-election/>

américain. Ce résultat mitigé ne décourage pas le DOGE et ses équipes, qui affirment que réduire de 1000 milliards les dépenses est possible, mais qu'il faudrait un appui politique et administratif plus important⁴.

Ainsi, les questions auxquelles cette note va tenter de répondre sont : *quel est le projet de réforme d'Elon Musk ? Quel est le bilan ? Est-ce qu'il est transposable en France ?*

Dans une première partie, nous allons rappeler la construction et les spécificités du système politique américain. Dans une seconde partie, nous analyserons en quoi ce plan de réforme des agences fédérales est historique. Nous aborderons également l'avenir du DOGE, surtout en lien avec l'actualité du divorce brutal et médiatisé entre Donald Trump et Elon Musk. Puis, dans une dernière partie, nous mènerons une réflexion sur la transposabilité de cette réforme en France.

⁴ Steakin, W. (2025, 1 mai). Musk says DOGE has made progress but « not as effective as I'd like » after first 100 days. ABC News. <https://abcnews.go.com/Politics/musk-doge-made-progress-effective-after-100-days/story?id=121347452>

DOGE : UNE MÉTHODE EFFICACE POUR RÉFORMER L'ÉTAT ?	1
AVANT-PROPOS	2
<i>Le système politique américain</i>	6
Le pouvoir au niveau des États fédérés	7
Le pouvoir au niveau fédéral	11
La spécificité du modèle américain	15
<i>Un plan de réforme historique des agences fédérales américaines</i>	18
Un État fédéral tyrannique, trop dépensier et inefficace	18
DOGE : une vision entrepreneuriale de l'administration	19
Le bilan mitigé du DOGE	25
Un projet qui ne fait pas l'unanimité	25
Un projet de réduction des dépenses fédérales trop ambitieux	26
Des méthodes perçues comme anti-démocratiques	26
L'impasse du conflit d'intérêt	27
Le statut légal du DOGE suscite le débat	27
L'avenir du DOGE à la suite du divorce entre Trump et Musk	29
<i>Un modèle répliquable en France ?.....</i>	31
Les opportunités d'une approche inspirée du DOGE pour la gestion publique française	32
Rationalisation des dépenses publiques : vers une gestion budgétaire optimisée	32
Réformer l'économie et l'État par la déréglementation	35
Une administration plus agile et transparente	37
Les obstacles institutionnels et culturels à la transposition du modèle DOGE	39
La rigidité institutionnelle et les défis structurels	40
Les résistances culturelles et sociales	41
Un environnement politique polarisé et peu favorable aux réformes de rupture	42
Vers une adaptation française : pistes et recommandations	44
Tester et ajuster à travers des expérimentations ciblées	45
Réorienter le rôle de l'administration vers des fonctions stratégiques	45
Construire une relation plus transparente avec les citoyens	46
Prendre en compte les dimensions sociales et territoriales	47
Moderniser les outils de gestion et de décision	47

CONCLUSION.....	48
-----------------	----

LE SYSTEME POLITIQUE AMERICAIN

Sous un prisme franco-français, **la particularité du système politique américain réside dans le fait que c'est un système fédéral**. Il se définit par une construction politique à deux niveaux. Un État fédéral qui se superpose à des entités ou à des États fédérés. C'est en quelque sorte une organisation « à double étage » avec une répartition des compétences politiques. C'est le rôle de la Constitution fédérale d'assurer la répartition des compétences entre les niveaux fédéral et fédéré. Ce système se distingue de la construction politique française dans la mesure où cette dernière prône l'idée d'un État centralisé de type jacobin. C'est-à-dire la vision de l'indivisibilité de la République française et une centralisation de l'État.

Ironiquement, **la construction politique du système américain ne faisait pas l'unanimité à l'époque**. En effet, elle a été l'objet d'un **débat en 1787 entre les fédéralistes et les anti-fédéralistes** sur la manière la plus efficace de limiter et de contrôler le pouvoir. Les anti-fédéralistes proposaient de fonder le système politique américain sur la vertu civique, la participation des citoyens, la décentralisation et l'enchâssement de droits dans la constitution. Thomas Jefferson était le plus célèbre des anti-fédéralistes. La principale crainte de ces derniers était qu'un système de représentation accroisse les risques de corruption en diminuant le rôle des citoyens dans la vie politique. Ainsi, les anti-fédéralistes préconisaient un système se basant sur la vertu civique et la participation des citoyens. En d'autres termes, le système fédéral devait être construit sur la primauté des États. Autrement, la liberté individuelle serait menacée par un gouvernement central trop fort. Concrètement, les anti-fédéralistes voulaient restreindre le pouvoir des représentants par la décentralisation et la reconnaissance de droits individuels. Selon ces derniers, la responsabilité de protéger les droits énoncés dans la Déclaration d'indépendance incombait aux États plutôt qu'au gouvernement central.

De leur côté, les fédéralistes préconisaient la représentation du peuple au sein d'une structure fédérale et la séparation des pouvoirs pour contrôler et limiter le pouvoir politique. Les penseurs fédéralistes étaient James Madison, Alexander Hamilton et John Jay. Leur théorie politique s'appuyait sur les fondements du républicanisme. Les fédéralistes percevaient l'existence du gouvernement fédéral comme l'affaire de la nation plutôt que des États. Car une représentation politique par le gouvernement fédéral permettait de garantir une distance par rapport aux intérêts particuliers et donc de limiter le risque de l'exercice tyrannique du pouvoir. Outre une séparation des pouvoirs entre le gouvernement central et les États, les fédéralistes préconisaient la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Cette séparation des pouvoirs permet de limiter le pouvoir à l'intérieur du gouvernement. Ainsi, les fédéralistes préféraient un gouvernement central fort avec des mesures visant le contrôle du pouvoir. D'où la rédaction de la Constitution des États-Unis d'Amérique où l'on retrouve les thèses des fédéralistes et des anti-fédéralistes⁵.

Ainsi, c'est la constitution qui garantit la séparation des pouvoirs horizontale, entre État fédéral et fédérés, mais aussi verticale, entre les différentes branches du gouvernement fédéral. Dans les prochaines sous-parties, nous allons entrer plus en détail dans les différents pouvoirs conférés au gouvernement fédéral et aux États fédérés.

LE POUVOIR AU NIVEAU DES ÉTATS FEDERES

Les États-Unis d'Amérique sont une fédération de 50 États, disposant chacun de leur propre constitution, mais aussi d'un système et d'un code de droit pénal et civil. Les lois au niveau de l'État se focalisent sur la régulation du quotidien des citoyens. C'est-à-dire que les lois vont régler les enjeux de salaire minimum, d'aide sociale, de santé, de normes de sécurité

⁵ Bernatchez, S. (2015). L'état de droit aux Etats-Unis : le débat entre les fédéralistes et les anti-fédéralistes. Société québécoise de droit international.
<https://www.erudit.org/fr/revues/rqdi/2015-rqdi05165/1067984ar.pdf>

au travail, de limitations de vitesse, de taxes, d'infractions ou de financement des écoles et des universités, etc. Il est important de souligner qu'en cas de contradiction ou de conflit entre une loi des États et une loi fédérale, c'est toujours la loi fédérale qui prime. Cela est lié au fait que c'est le système fédéral qui gère les affaires d'ordre national⁶.

De plus, **c'est le dixième amendement de la Constitution américaine qui répartit le pouvoir entre le niveau étatique et fédéral.** Il se lit comme suit: *"The powers not delegated to the United States by the Constitution, nor prohibited by it to the States, are reserved to the States respectively, or to the people".*

Plus précisément, c'est l'article 1, section 10 de la Constitution des États-Unis d'Amérique qui stipule explicitement les droits qui ne relèvent pas des États fédérés. Ces pouvoirs sont les suivants :

- Aucun État ne pourra conclure de traité, d'alliance ou de confédération, accorder des lettres de marque et de représailles, battre monnaie, émettre des lettres de crédit, faire de toute autre chose que des pièces d'or et d'argent un moyen de paiement des dettes, adopter une loi d'expulsion, une loi ex post facto ou une loi portant atteinte à l'obligation des contrats, ou accorder un titre de noblesse quelconque.
- Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, imposer d'impôts ou de droits sur les importations ou les exportations, à l'exception de ceux qui seraient absolument nécessaires pour l'exécution de ses lois d'inspection ; et le produit net de tous les droits et impôts imposés par un État sur les importations ou les exportations sera affecté au Trésor des États-Unis ; et toutes ces lois seront sujettes à la révision et au contrôle du Congrès.

⁶ Chalmet, V. (2024, 25 octobre). *Comment fonctionne le système fédéral aux États-Unis ?* Lumni Enseignement. <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1416/comment-fonctionne-le-systeme-federal-aux-etats-unis.html>

- Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, imposer un droit de tonnage, entretenir des troupes ou des navires de guerre en temps de paix, conclure un accord ou un pacte avec un autre État ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, à moins d'être envahi ou de se trouver dans une situation de danger imminent⁷.

Puis, **les pouvoirs réservés sont tous les pouvoirs que les gouvernements des États conservent en vertu du dixième amendement. Les États détiennent tout pouvoir que la Constitution n'ait pas attribué au gouvernement fédéral ou qu'elle a interdit, comme nous venons de le voir ci-dessus.** Voici quelques exemples de pouvoirs réservés aux États fédérés :

- la création de gouvernements locaux
- la réglementation du commerce à l'intérieur d'un État
- la création et le maintien d'écoles publiques
- la protection de la santé et de la sécurité publiques
- le réglementer du mariage et du divorce
- l'organisation des élections

En outre, les pouvoirs que le gouvernement fédéral et les gouvernements des États partagent sont appelés pouvoirs concurrents. Voici quelques exemples :

- la fiscalité
- l'établissement de banques
- l'administration des tribunaux
- l'élaboration et l'application des lois
- dépenser de l'argent pour le bien-être général du public

⁷ Classroom Resources about Federalism and the Separation of Powers | Constitution Center. National Constitution Center – constitutioncenter.org. <https://constitutioncenter.org/education/classroom-resources-by-topic/federalism>

Lorsque le Congrès et les assemblées législatives des États utilisent leurs pouvoirs concurrents pour adopter des lois, mais ne sont pas d'accord, c'est le Congrès qui prime, dans la mesure où il peut insérer dans un projet de loi une disposition expresse stipulant que sa loi prévaut sur toutes les lois des États sur un sujet précis. Même sans cette disposition expresse de préemption, ce sont les lois fédérales qui ont la priorité sur les lois des États en cas de conflit. En effet, la Constitution des États-Unis ainsi que les lois fédérales rédigées sous son autorité incarnent « la loi suprême du pays »⁸.

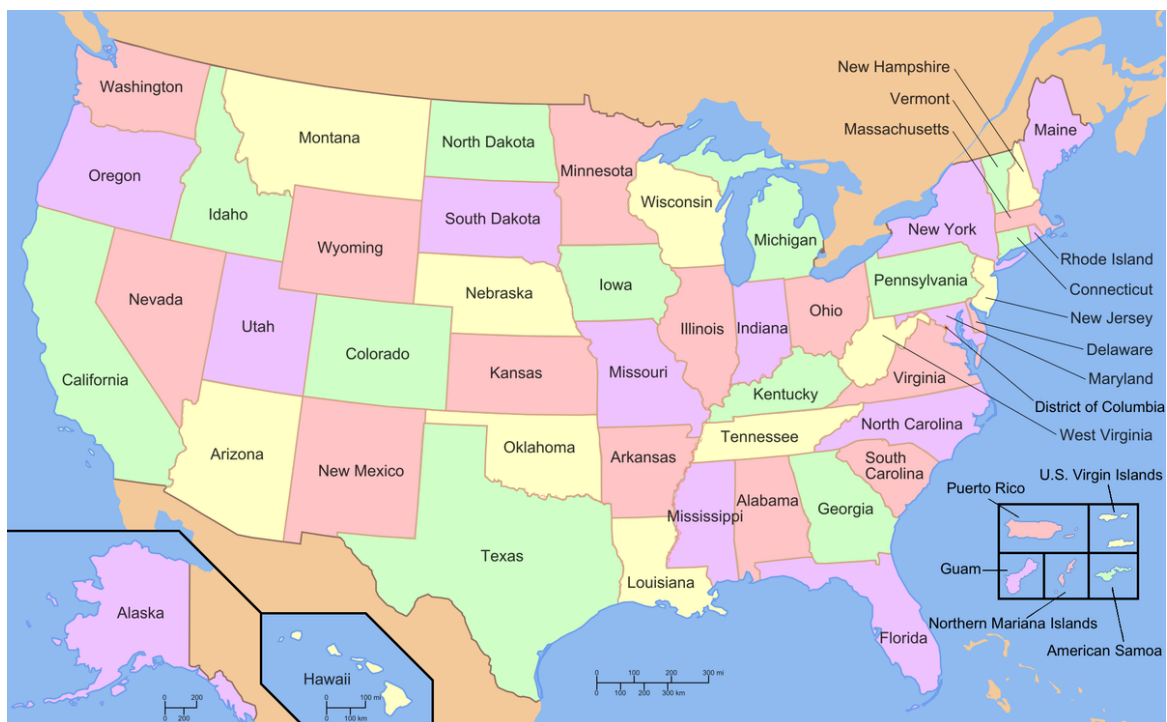
Les pouvoirs qui ne sont pas explicitement accordés au gouvernement fédéral sont réservés aux États et au peuple, et sont répartis entre les États et les collectivités locales. Les gouvernements des États fonctionnent sur le même principe que le gouvernement fédéral. La séparation des pouvoirs est stricte entre les branches de l'exécutif, du législatif et du judiciaire. Le pouvoir exécutif est dirigé par un gouverneur, élu au suffrage universel direct par le peuple. Puis, les États disposent d'un pouvoir législatif composé de représentants élus, qui examinent les questions présentées par le gouverneur ou introduites par ses membres afin d'élaborer des textes qui deviennent des lois. C'est le corps législatif qui approuve le budget de l'État et prend l'initiative de la législation fiscale.

Les branches judiciaires des États sont dirigées par une Cour suprême de l'État. Les structures des tribunaux et les nominations ou élections des juges sont déterminées soit par la législation, soit par la constitution de chaque État. Le rôle de la Cour suprême est de corriger des erreurs commises par les juridictions inférieures. La Cour suprême d'un État ne tient donc pas de procès. Les décisions rendues par les Cours suprêmes des États sont

⁸ Minn, K. (2024, 14 novembre). Federalism : Balancing State vs. Federal Powers. Plural Policy. <https://pluralpolicy.com/blog/state-vs-federal-powers/>

contraignantes. Toutefois, celles-ci peuvent être contestées si elles sont jugées non conformes à la Constitution des États-Unis d'Amérique⁹.

Carte des 50 États (avec en plus le District de Columbia et Porto Rico)



Source : wikipedia

LE POUVOIR AU NIVEAU FEDERAL

Comme nous venons de le voir, les prérogatives de l'État fédéral et des États fédérés ne sont pas les mêmes. À l'instar du niveau étatique, il existe une stricte répartition des pouvoirs au niveau fédéral entre le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. La branche législative du gouvernement fédéral est composée de deux chambres. La Chambre des représentants avec 435 députés qui sont élus pour deux ans. Le président de la Chambre des représentants est élu tous les deux ans par ses pairs. Le nombre de

⁹ The White House. (2022, 12 juillet). State and Local Government | The White House. <https://www.whitehouse.gov/about-the-white-house/our-government/state-local-government/>

représentants envoyé par un État est proportionnel au poids démographique de l'État en question. Le Sénat est composé de 100 sénateurs qui sont élus pour six ans et renouvelables par tiers. C'est le vice-président des États-Unis d'Amérique qui préside le Sénat. Le pouvoir du Congrès est encadré par l'Article 1 section 8 de la Constitution. Nous les rappelons ci-dessous :

- collecter des impôts
- réguler le commerce tant interétatique et étranger
- battre monnaie
- établir des bureaux de poste et des routes postales
- établir des tribunaux inférieurs à la Cour suprême
- déclarer la guerre
- lever et entretenir une armée et une marine.
- pourvoir à l'appel d'une milice pour exécuter les lois de l'Union
- réprimer les insurrections et repousser les invasions
- proposer des amendements à la Constitution (il faut le soutien des 2/3 du Congrès pour une proposition d'amendement)
- adopter toutes les lois qui seront nécessaires et appropriées pour mettre en œuvre les pouvoirs susmentionnés et tous les autres pouvoirs conférés par la présente Constitution au gouvernement des États-Unis, à l'un de ses départements ou à l'un de ses fonctionnaires¹⁰.

Une fois qu'une loi a été adoptée par le Congrès, toute nouvelle loi est transmise au Président des États-Unis d'Amérique, qui peut choisir de la promulguer ou d'y mettre son veto. Le Président est le chef de l'exécutif et il est élu au suffrage universel indirect pour une période de quatre ans. Cela implique qu'il a le pouvoir de négocier et de signer des traités, à condition qu'ils aient été ratifiés par les deux tiers du Sénat. Il ne peut pas déclarer une guerre, ce pouvoir ultime appartient au Congrès. Les membres du Congrès

¹⁰ The United States Government Manual.
<https://www.usgovernmentmanual.gov/Agency?EntityId=wBnZD1ihyZI=&ParentEId=+klubNxgV0o=&EType=jY3M4CTKVHY=>

siègent au Capitole, à Washington DC. En outre, le président est le chef administratif de **la branche exécutive du gouvernement, qui comprend plus de 55 agences indépendantes permanentes et sociétés d'État ainsi que les 15 départements exécutifs**. Il est le commandant en chef de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air. Il a aussi le pouvoir, sur l'avis et avec le consentement du Sénat, de conclure des traités et de nommer les ambassadeurs des États-Unis d'Amérique et d'autres consuls, officiers et ministres publics. Le cabinet du Président est composé du vice-président, des 15 responsables des départements exécutifs, du secrétaire général de la Maison Blanche, de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique aux Nations unies, du directeur du renseignement national, du représentant américain au commerce, ainsi que des directeurs de l'Agence pour la protection de l'environnement, de l'Office de la gestion et du budget, du Conseil des conseillers économiques, de l'Office de la politique scientifique et technologique et de l'Administration des petites entreprises¹¹. Les 15 départements sont le *department of Agriculture, department of Commerce, department of Defense, department of Education, department of Energy, department of Homeland Security, department of Housing and Urban Development, department of Labor, department of State, department of Transportation, department of Veterans Affairs, department of the Interior, d Department of Health and Human Services, department of Justice, department of the Treasury*. Le rôle des membres du cabinet est de conseiller le Président.

Les agences fédérales (départements, sous-départements et commissions) sont le moyen par lequel le gouvernement applique et fait respecter la loi. En vertu de la Loi sur la procédure administrative de 1946, une « agence » est toute autorité gouvernementale fédérale autre que le Congrès, les tribunaux et l'armée. **Les agences fédérales sont créées par voie législative ou par décret présidentiel dans le but de réglementer ou de contrôler une pratique ou un secteur d'activité.**

¹¹ The United States Government Manual.
<https://www.usgovernmentmanual.gov/Agency?EntityId=cQcWzO1Ue2M=&ParentEId=+klubNxgV0o=&EType=jY3M4CTKVHY=>

Ci-dessous, un visuel détaillé des départements fédéraux des États-Unis d'Amérique :

Figure 9.4- The Executive Branch



[Back](#)

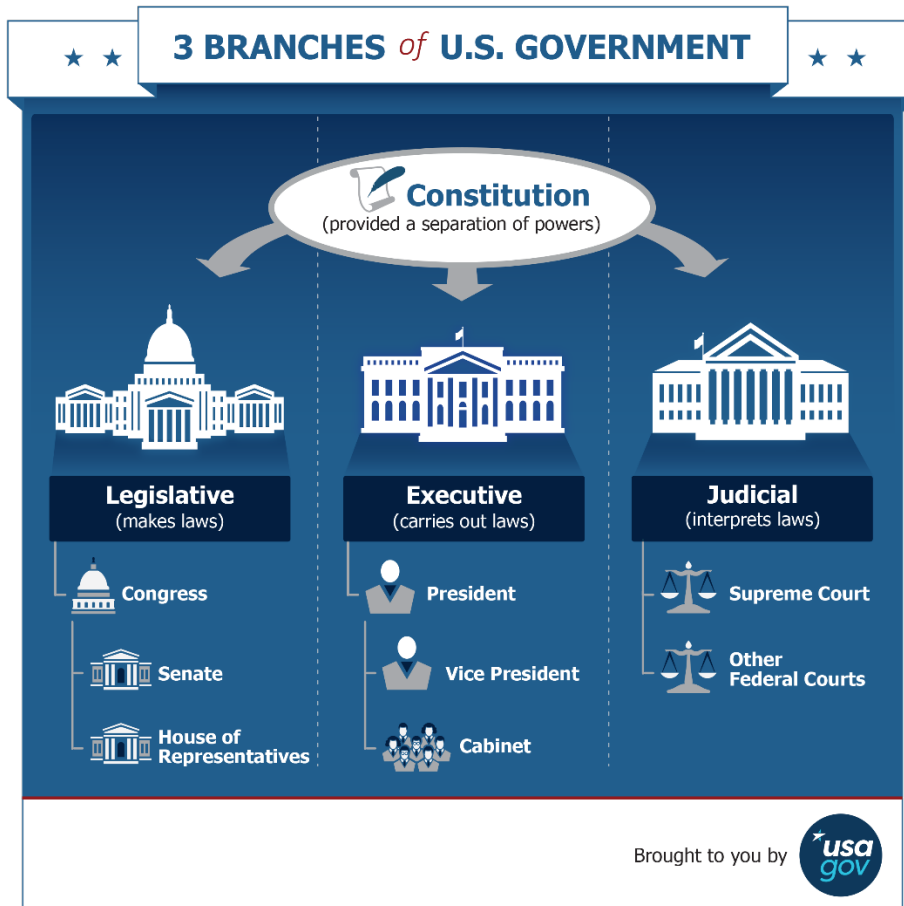
Lien vers la liste complète des agences fédérales :

<https://www.usa.gov/agency-index>

Le pouvoir législatif ou judiciaire est incarné par la Cour suprême des États-Unis d'Amérique qui est composée de 9 juges nommés à vie. Les jurés sont nommés par le Président avec l'accord du Sénat. Leur rôle est de veiller à ce que les lois respectent la Constitution des États¹²-Unis d'Amérique. Comme précisé plus haut, le pouvoir de l'État fédéral est encadré par la Constitution des États-Unis d'Amérique. Ci-dessous, un visuel illustrant la séparation des pouvoirs dans le système politique américain :

¹² The United States Government Manual.

<https://www.usgovernmentmanual.gov/Agency?EntityId=gUdL/Fb57lg=&ParentEId=+klubNxgV0o=&EType=jY3M4CTKVHY=>



LA SPECIFICITE DU MODELE AMERICAIN

Le modèle démocratique des États-Unis d'Amérique, comme tout modèle, comporte des particularités, surtout en comparaison au modèle que nous connaissons, qui est le semi-présidentiel français.

Premièrement, **le modèle américain est organisé autour d'une séparation des pouvoirs horizontale et verticale.** C'est-à-dire une séparation des pouvoirs entre le niveau étatique et fédéral, mais aussi entre le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Par exemple, le Président américain ne peut pas contraindre le Congrès à voter sur sa proposition de budget ou endetter l'État au-delà du plafond de dépenses imposé par le Congrès. En comparaison, en France où le gouvernement peut légiférer sans l'accord du pouvoir législatif avec l'article 49.3.

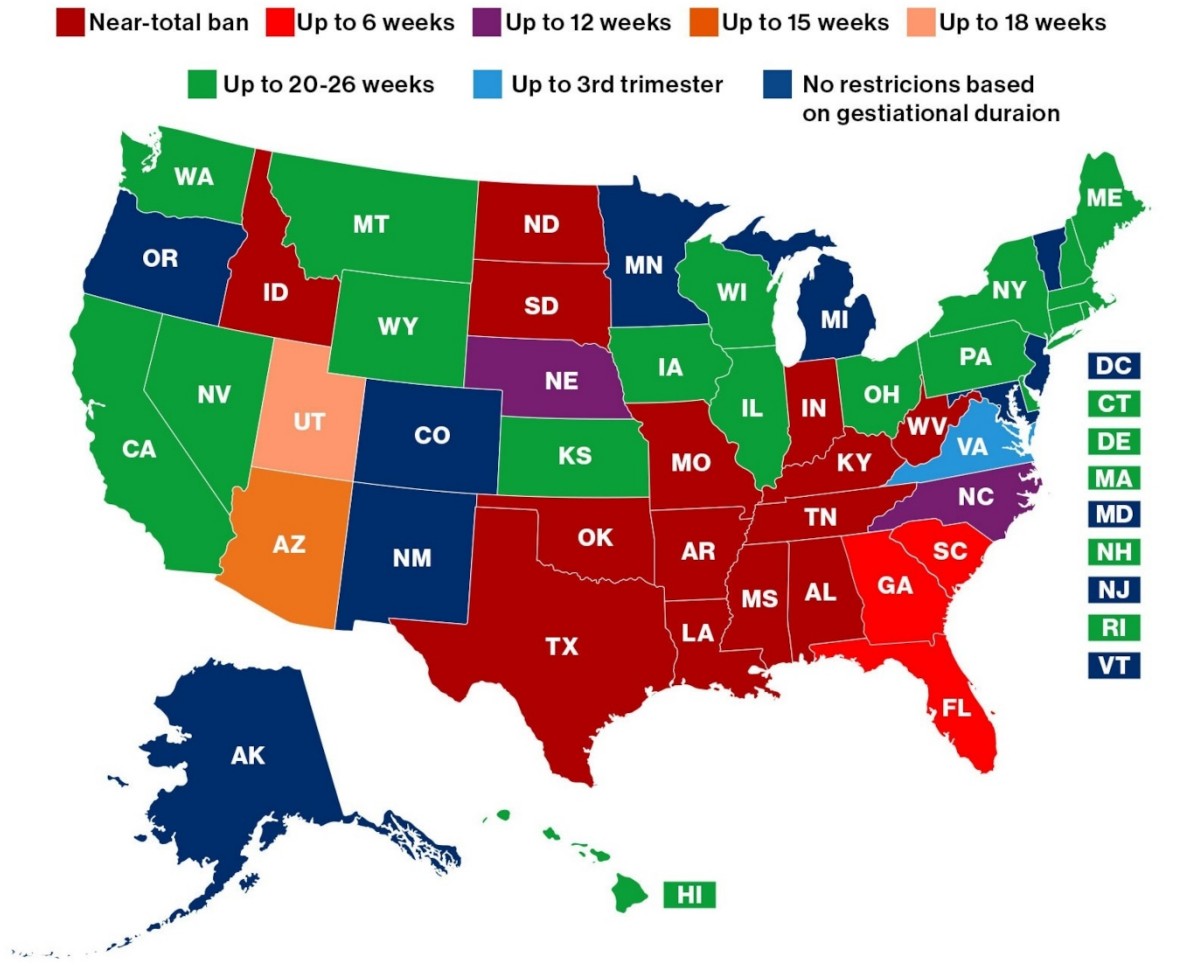
Deuxièmement, aux États-Unis d'Amérique, le gouvernement fédéral américain et ses institutions politiques reposent sur la Constitution qui, comme nous l'avons vu, préserve l'idée selon laquelle les États-Unis d'Amérique sont une fédération d'États souverains et que les pouvoirs non spécifiquement délégués au gouvernement fédéral restent aux États. **La Constitution écrite est le document de référence du système politique américain qui le conditionne.**

Troisièmement, une particularité américaine est la forte décentralisation des pouvoirs avec des États qui possèdent leur propre constitution, leur propre droit pénal et civil et gèrent leur propre gouvernement et fonctionnement interne. Le président américain partage le pouvoir avec les gouverneurs élus des 50 États du pays. Les gouverneurs et les chambres élues des États fonctionnent de manière indépendante. Cette construction de la vie politique américaine fait qu'il existe une méfiance face au pouvoir central incarné par l'État fédéral, qui serait enclin à s'immiscer dans les affaires internes des États composant la fédération. Cette tension a notamment été illustrée lors de la décision de la Cour suprême de renverser *Roe vs Wade* sur le droit à l'avortement. En effet, la Cour suprême a jugé que réguler le droit à l'avortement n'était pas une compétence fédérale, mais une compétence des États fédérés. Par conséquent, aujourd'hui, aux États-Unis d'Amérique, il est tout à fait légal de réaliser un avortement en Californie, mais au Texas l'avortement est très encadré et restreint.

Voir la carte ci-dessous :

Abortion Access in the United States Post-Dobbs Decision

AS OF JUNE 21, 2024



SOURCE: STATE LAWS, GUTTMACHER INSTITUTE

abc NEWS

UN PLAN DE REFORME HISTORIQUE DES AGENCES FEDERALES AMERICAINES

UN ÉTAT FEDERAL TYRANNIQUE, TROP DEPENSIER ET INEFFICACE

Le 18 septembre 2024, Elon Musk affirmait sur X-Twitter: "*Unless Trump is elected, America will fall to tyranny*¹³". Cette crainte de la tyrannie exprimée par Elon Musk s'inscrit dans un courant de pensée aux États-Unis d'Amérique. En effet, comme nous l'avons abordé plus haut, **la construction du système politique fédéral américain s'est faite dans une crainte que se répète la tyrannie exercée sous le joug de la couronne britannique.** Lorsque les 13 États ont déclaré leur indépendance du Royaume-Uni en 1776, les fondateurs ont tenté de s'affranchir de la tyrannie du gouvernement centralisé britannique. Ainsi, cette notion de tyrannie revient régulièrement dans le débat démocratique, surtout chez les républicains qui perçoivent l'administration fédérale comme parasitaire, voire totalitaire. Au contraire, ils défendent l'idée selon laquelle l'État fédéral devrait être minimal et que la majorité des pouvoirs devrait être du ressort des États fédérés. Un exemple est Jason Chaffetz, ancien membre du Congrès de l'Utah et collaborateur de Fox News, qui qualifie dans son ouvrage, *The Puppeteers : The People Who Control The People Who Control America*, l'État administratif fédéral américain de tyrans égoïstes non élus.

Le programme de Donald Trump de 2024, l'Agenda 47, pose le même constat. Ils accusent le Parti démocrate d'avoir *weaponized* (en français d'avoir militarisé) le gouvernement fédéral pour mener à bien sa politique et son assaut contre les libertés des Américains. Donald Trump souhaite

¹³ News.Az. (2024). Musk warns of 'tyranny' in US if Trump loses election.
<https://news.az/news/musk-warns-of-tyranny-in-us-if-trump-loses-election>

rétablir le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple en protégeant les libertés individuelles et en faisant respecter la Constitution des États-Unis d'Amérique.

Le *Project 2025* du Heritage Foundation pose le même constat et les critiques exprimées par Donald Trump ainsi qu'Elon Musk au sujet de l'inefficacité de l'État fédéral. Comme rapporté dans la note du Millénaire « Le monde selon Donald Trump », le *Project 2025* propose une refonte de la gouvernance pour vaincre les verrous internes à l'Amérique principalement incarnés dans l'État profond et les corporatismes. Pour cela, il est nécessaire de déconstruire l'État administratif centralisé.

Lors de la campagne de Donald Trump, Elon Musk a posé le constat d'un gouvernement fédéral trop dépensier, composé d'agences et de réglementations excessives. De plus, Elon Musk a déclaré qu'il pensait que le budget du gouvernement américain pouvait être réduit d'« au moins » 2 000 milliards de dollars, sur un total d'environ 6 500 milliards de dollars. Notamment en réduisant le nombre de fonctionnaires de manière significative¹⁴.

En outre, un sondage Gallup de 2023 révèle que 54 % des Américains estiment que le gouvernement « essaie de faire trop de choses qui devraient être laissées aux particuliers et aux entreprises¹⁵ ». Ce qui vient illustrer que les critiques, du camp conservateur, d'un État fédéral trop important sont partagées par une majorité des Américains.

DOGE : UNE VISION ENTREPRENEURIALE DE L'ADMINISTRATION

¹⁴ Phillips, A. (2024, 13 novembre). Why is Elon Musk becoming Donald Trump's efficiency adviser ? <https://www.bbc.com/news/articles/cpqd4vw0ejeo>

¹⁵ Harper, C. (2023). Poll: Americans say government is too big, has too much power. The Center Square. https://www.thecentersquare.com/national/article_7c70a02e-733b-11ee-b79a-7b0876f22c47.html

Nous allons dans cette partie lister les réformes initiées par Elon Musk pour réduire la taille de l'État fédéral. Il est important de souligner que Donald Trump n'est que le président en exercice depuis le 20 janvier 2025 et, par conséquent, il n'est que président depuis moins d'un an. Ainsi, d'autres mesures seront très certainement divulguées au fil du mandat présidentiel.

DOGE a créé son propre site internet où il communique quotidiennement au sujet de ses actions au sein du gouvernement fédéral. Il est possible d'accéder au site via le lien suivant : <https://doge.gov/>

Durant sa présidence, Elon Musk conseillait le DOGE à chaque étape de la mise en œuvre des réformes. L'ambition du DOGE est d'abroger un maximum de réglementation, de réduire la masse administrative et d'économiser un maximum de coûts. Précisons que le DOGE n'a pas le statut de département fédéral, mais d'agence officielle de type comité consultatif qui fournit des conseils et des orientations en dehors du gouvernement. Pour mener à bien ces objectifs de réforme, DOGE s'appuie en priorité sur de la législation existante ainsi que sur les ordres exécutifs du président plutôt que sur l'adoption de nouvelles lois¹⁶. Cela lui évite d'avoir à faire avec le Congrès.

Pour ses réformes DOGE, Elon Musk a pris pour modèle ce qu'il a fait avec X-Twitter. C'est-à-dire la mise en place d'une thérapie de choc pour le gouvernement fédéral. En effet, à la suite du rachat de Twitter, en octobre 2023, le milliardaire sud-africain a changé le nom de la plateforme pour X, mais surtout il a remercié un grand nombre d'employés, dont l'ancien PDG Parag Agrawal, pour réduire les coûts de fonctionnement. Pour ceux qui sont restés, Musk leur a donné l'option de choisir entre s'engager dans un travail « extrêmement dur » pour réformer X-Twitter ou quitter l'entreprise. Le licenciement par vagues régulières est une stratégie d'Elon Musk, qui a l'habitude de licencier annuellement 10 % du personnel de Tesla, de SpaceX

¹⁶ Shapero, J. (2024). Musk, Ramaswamy lay out plans for 'mass' federal layoffs, rule rollbacks under Trump. The Hill. <https://thehill.com/policy/technology/5000448-elon-musk-vivek-ramaswamy-government-efficiency/>

et de X. En cas de problème, il réembauche par la suite là où il y a des besoins de personnel¹⁷.

Le DOGE a été en mesure d'identifier des fraudes aux allocations dont 400 millions de dollars de **fraudes aux allocations de chômage fédérales**, 305 millions étant attribuées à trois États : la Californie, New York et le Massachusetts¹⁸. Mais aussi des fraudes à la sécurité sociale. En effet, le DOGE a identifié 3,2 millions de personnes de 120 ans et plus qu'ils ont marquées comme étant décédées. Ces personnes étaient encore inscrites à la sécurité sociale alors qu'elles étaient très certainement décédées du fait de leur grand âge. Ce nettoyage de la base de données représente une économie de 10 milliards de dollars¹⁹. De manière générale, Musk est hostile à l'encontre de la sécurité sociale qu'il a déjà qualifiée de « *plus grande pyramide de Ponzi* ». Les détracteurs d'Elon Musk jugent son assaut contre la sécurité sociale comme risqué dans la mesure où cela risque l'effondrement du système par des interruptions de service, qui se traduiront par des interruptions de système plus fréquentes et, finalement, par l'interruption des prestations²⁰. La chasse au gaspillage au sein de la Sécurité sociale américaine risque à l'avenir de s'intensifier, puisque la Cour suprême a, le 7 juin 2025, donné son feu vert au DOGE pour accéder aux données de cette administration. Une action en justice visant à interdire l'accès aux données avait été intentée par le groupe progressiste *Democracy Forward* au nom de deux syndicats, la Fédération américaine des employés des États, des comtés et des municipalités et la Fédération américaine des enseignants, ainsi que par l'Alliance des retraités américains. Toutefois, la

¹⁷ Dumeau, S. (2025, 22 janvier). [Fin immédiate du télétravail : Trump prend les « bureaucrates de bain moussant » à la gorge](#). *Les Echos*.

¹⁸ Garino, K. (2025, 12 avril). [The three woke US states that Musk's DOGE says are responsible for \\$ 400m unemployment fraud](#). *Mail Online*.

¹⁹ Feed. (2025, 2 avril). [How did DOGE uncover \\$ 10 billion in Social Security savings and expose major government inefficiencies ?](#) *El. The Economic Times*.

²⁰ [Elon Musk's DOGE reforms could lead to 'collapse' of Social Security within a few months?](#)

Cour suprême, à majorité conservatrice, a donné raison à l'administration Trump²¹.

Les réformes DOGE ont constitué une **modification des conditions de travail des employés**. Une des premières mesures fut la fin du télétravail pour les employés fédéraux dans l'objectif de pousser à des licenciements volontaires. De surcroît, le DOGE a également mis en place une politique d'évaluation des performances des employés fédéraux où ces derniers reçoivent des e-mails leur demandant de détailler leurs réalisations hebdomadaires. Par la suite, l'IA du DOGE est utilisée pour analyser ces réponses et déterminer l'utilité de l'employé. Le non-respect de cette demande pourrait être interprété comme une démission.

Avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, **le DOGE supervise la distribution de 500 milliards de dollars de subventions fédérales et son but est de rationaliser et de réduire les inefficacités**. Ainsi, c'est maintenant le DOGE qui examinera et approuvera les opportunités sur grants.gov. Il s'agit du site où sont publiées des opportunités de subventions émanant d'agences telles que les départements d'État, de l'Intérieur et de la Défense. Il n'est déjà plus possible pour les fonctionnaires fédéraux de publier des offres de subventions sans en avertir les équipes du DOGE. Des subventions en lien avec les politiques de diversité et d'inclusion ont déjà été supprimées²². En ce sens, un groupe de scientifiques du *National Institute of Health* tire la sonnette d'alarme, car des subventions de recherche ont été annulées pour des travaux scientifiques mentionnant les mots diversité, genre et hésitation vaccinale. Des scientifiques, représentés par le syndicat *American Public Health Association*, ont initié une procédure

²¹ Trump-Musk feud escalates as Congress weighs sweeping Trump agenda bill. (2025, 8 juin). [Vidéo]. NBC News. <https://www.nbcnews.com/politics/supreme-court/supreme-court-trump-doge-social-security-data-access-elon-musk-rcna206515>

²² Marcus, J. (2025, 12 avril). [DOGE takes over key website that handles distribution of \\$ 500bn in federal grants](#). *The Independent*.

judiciaire en argumentant que de telles interdictions violent la liberté académique et gaspillent l'argent des Américains en annulant des projets à mi-parcours²³. Un autre exemple est celui de l'USAID: dès le 20 janvier, Trump a signé un décret suspendant l'agence fédérale et son budget de 42 milliards de dollars²⁴.

Le DOGE ambitionne de **supprimer les allocations de ressources fédérales aux programmes qui ont expiré**. Selon CNN, plus de 516 milliards de dollars sont consacrés chaque année à des programmes que le Congrès a laissés expirer. Il y a plus de 1 200 programmes qui ne sont plus autorisés, mais qui continuent à recevoir des crédits²⁵.

Au-delà de la quête de l'efficacité, **DOGE est également un levier qui permet à l'administration américaine de mener la seconde révolution conservatrice**. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, le DOGE contribue à l'élimination des politiques de diversité, d'inclusion et d'équité. Par exemple, il a travaillé avec le ministère des Affaires étrangères étatsunien pour éliminer ces politiques de diversité et introduire des évaluations de performances des employés basées sur le mérite²⁶.

La **réduction des effectifs et la relocalisation des agences fédérales sont des priorités de Trump et de ses alliés**. Avec le décret de Donald Trump, *"Implementing the President's 'Department of Government Efficiency' Workforce Optimization Initiative"*, le ministère de la Santé, le US

²³ The Independent. (2025, 2 avril). [Scientists sue NIH, saying politics cut their research funding](#). *The Independent*.

²⁴ Vella, A. (2025, 4 avril). [Elon Musk : Coupes budgétaires, licenciements et pertes personnelles. Quel bilan pour le patron du DOGE au côté de Trump ?](#) 20 Minutes.

²⁵ CNN. (2024). Remote work crackdown: How Trump's DOGE could push federal workers to quit. <https://edition.cnn.com/2024/11/20/politics/doge-remote-work-federal-employees/index.html>

²⁶ Wehner, G. (2025, 8 avril). [DOGE helps State Department eliminate Biden admin's DEI performance evaluation requirement](#). Fox News.

Department of Health and Human Services, a fait l'objet d'une restructuration réduisant les effectifs de 20 000 personnes, et le DOGE a aussi opéré une rationalisation de ses opérations. Cela a permis d'économiser 1,8 milliard de dollars par an pour les contribuables²⁷.

Initialement, même les Démocrates étaient prêts à travailler de manière bipartisane avec le DOGE. La sénatrice du Massachusetts Elizabeth Warren a déclaré qu'elle serait prête à travailler avec Musk s'il souhaitait réduire les milliards de dollars de gaspillage dans le budget du Pentagone²⁸. Or, cet enthousiasme ne semble plus être d'actualité, puisque le démocrate de la commission de surveillance de la Chambre des représentants, Gerry Connolly, demande une enquête sur l'accès de DOGE au *National Labor Relations Board*, étant l'agence fédérale américaine de protection des données des employés du secteur privé²⁹.

Ainsi, une question légitime se pose : qui, à part Elon Musk, se trouve derrière la création du DOGE ? Le média NPR rapporte que les employés proviennent en grande partie des entreprises de Musk, dont SpaceX et Tesla. Bien que le DOGE reste très secret, quelques noms sont connus, comme Tom Krause, CEO of the Cloud Software Group, ou Amanda Scales, qui a travaillé pour Musk chez xAI. Elle a été nommée responsable des ressources humaines.

²⁷ US Department of Health and Human Services. (2025). [*HHS Announces Transformation to Make America Healthy Again*](#)

²⁸ Hubbard, K. (2024, 5 décembre). *Elon Musk, Vivek Ramaswamy meet with lawmakers on DOGE plans*. CBS News. <https://www.cbsnews.com/news/elon-musk-vivek-ramaswamy-doge-capitol-hill/>

²⁹ Fowler, S. (2025, 15 avril). [*Top House Democrat says DOGE data access at NLRB may be « technological malfeasance »*](#) . NPR.

Riccardo Biasini qui a travaillé chez Tesla, fait aussi partie de l'équipe ainsi que Thomas Shedd, ancien ingénieur logiciel de Tesla, qui dirige désormais l'unité « Technology Transformation Services » de la General Services Administration, qui développe des technologies pour le gouvernement. Les hommes de main du DOGE sont composés de nombreux jeunes ingénieurs logiciels issus du monde de la technologie³⁰.

LE BILAN MITIGE DU DOGE

Cela fait seulement quelques mois que le DOGE existe et en dresser le bilan pourrait paraître quelque peu prématuré, mais nous pensons qu'au vu de l'actualité en lien avec la rupture entre Trump et Musk, il serait pertinent de dresser un premier bilan.

Un projet qui ne fait pas l'unanimité

La création d'un département de l'efficacité gouvernementale est inédite, historique et ne fait pas l'unanimité aux États-Unis d'Amérique. En effet, certains soupçonnent qu'un agenda idéologique se cache derrière l'ambition louable de vouloir rendre les administrations fédérales plus efficaces, rentables et performantes. Ainsi, DOGE risque de se heurter à une série d'obstacles politiques, légaux et institutionnels, et c'est déjà le cas. Pour justifier la non-atteinte des objectifs initiaux de réduction de 2000 milliards de dollars de dépenses fédérales, Elon Musk a reproché à un « ensemble d'intérêts bien établis » d'avoir limité le DOGE dans ses travaux.

En outre, la personne d'Elon Musk en tant que dirigeant du DOGE divise également l'opinion publique américaine dans la mesure où il s'est toujours revendiqué du courant libertarien et d'une vision de l'État réduit à des fonctions minimales de type régalien.

³⁰ Bond, S. (2025, 7 février). [Who is part of Elon Musk's DOGE, and what are they doing ?](#) NPR.

Un projet de réduction des dépenses fédérales trop ambitieux

Le DOGE a perdu en crédibilité au fil de son existence, car l'objectif initial de réduction des dépenses publiques de 2000 milliards était trop ambitieux. Comme abordé plus haut, aujourd'hui, le DOGE a été en mesure de réduire de 180 milliards de dollars les dépenses fédérales. En conséquence, on est bien loin des 2000 milliards affirmés, et cette différence traduit un sentiment de bilan mitigé.

Des méthodes perçues comme anti-démocratiques

Le DOGE a été critiqué pour ses méthodes, notamment pour les licenciements massifs de travailleurs fédéraux et pour le mauvais traitement présumé des données. Le rôle de Musk et l'autorité du département ont également fait l'objet de **contestations juridiques**. Depuis la création du DOGE en janvier dernier, plusieurs actions en justice visent à empêcher le département d'accéder aux dossiers fiscaux, aux comptes de prêts étudiants et à d'autres données personnelles. Ils ont invoqué la loi sur la protection de la vie privée de 1974. La loi sur la protection de la vie privée interdit la divulgation d'un document concernant une personne à partir d'un système de dossiers sans le consentement écrit de cette personne, à moins que la divulgation ne se fasse en vertu de l'une des douze exceptions prévues par la loi. En guise de défense, l'administration Trump soutient que l'accès des employés du DOGE aux bases de données du gouvernement ne viole pas la loi sur la protection de la vie privée, car ces employés sont autorisés à accéder aux informations en vertu du décret présidentiel visant à réduire la bureaucratie fédérale³¹. En mai 2025, la juge de district Susan Illston a déclaré que des plaignants composés de syndicats d'employés fédéraux ambitionnent de démontrer que les tentatives de l'administration Trump de réorganiser et de réduire les effectifs du gouvernement fédéral dépassent

³¹ [The law everyone is suddenly turning to because of DOGE.](#) (2025). POLITICO.

son autorité légale. La juge reproche au pouvoir en place de ne pas coopérer avec le Congrès³².

L'impasse du conflit d'intérêt

Sur le plan personnel, les réformes **DOGE ont été critiquées car elles risquent d'engendrer un conflit d'intérêt avec les entreprises d'Elon Musk**. Toute réduction importante du budget des agences gouvernementales pourrait également entraîner des conséquences significatives pour ses intérêts commerciaux, qui sont étroitement liés au gouvernement. Nous rappelons que SpaceX représente 8 milliards de dollars de contrats en cours avec le gouvernement américain. Puis, selon Christopher Phelps, professeur d'histoire politique moderne des États-Unis d'Amérique, Musk pourrait bénéficier personnellement d'une grande partie de la déréglementation, dans la mesure où confier à un milliardaire qui dirige de grandes entreprises la responsabilité d'un projet fédéral de déréglementation est intrinsèquement porteur de conflits d'intérêts³³. En ce sens, Jeanne Shaheen, sénatrice démocrate du New Hampshire, a déposé un projet de loi qui interdirait l'attribution de contrats et de subventions gouvernementaux à des entreprises appartenant à des employés spéciaux du gouvernement comme Elon Musk, le PDG de SpaceX et de Tesla. L'objectif est justement de prévenir les conflits d'intérêts à l'avenir ³⁴.

Le statut légal du DOGE suscite le débat.

³² Walsh, J. (2025, 10 mai). Trump administration must halt some DOGE cuts at 20 federal agencies, judge rules. CBS News. <https://www.cbsnews.com/news/trump-administration-must-halt-some-doge-cuts-layoffs-20-federal-agencies-judge-rules/>

³³ Phillips, A. (2024b, novembre 13). *Why is Elon Musk becoming Donald Trump's efficiency adviser ?* <https://www.bbc.com/news/articles/cpqd4vw0ejeo>

³⁴ Robins-Early, N. (2025, 9 avril). [US senator introduces conflict of interest bill aimed at Elon Musk](#). *The Guardian*.

Le statut du DOGE est sujet à discussions. Si le DOGE est considéré comme une entité gouvernementale exerçant une « autorité substantielle indépendamment du président », le public peut demander la publication de certains de ses documents internes en vertu de la loi sur la liberté de l'information (*Freedom of Information Act*). À sa défense, l'administration Trump affirme que le DOGE n'a que très peu de pouvoir, que ses dirigeants ne sont que des conseillers et que certains des agents intégrés dans la bureaucratie fédérale sont désormais directement employés par les agences qu'ils révisent. Par conséquent, les réformes et les coupes budgétaires sont directement effectuées par des agents du DOGE qui travaillent au sein des agences fédérales. Un exemple est le *United Institute of Peace*, qui est un think tank fondé par le Congrès et qui est financé par ce dernier. Or, pour pouvoir effectuer des réformes au sein de ce think tank, Musk a nommé un allié du DOGE à sa tête. En réponse, le *United States Institute of Peace* (USIP) a intenté une action en justice où il indique que la prise de contrôle viole la loi fédérale, car l'USIP n'est pas une entité gouvernementale. L'institut a été fondé par le Congrès en 1984 avec pour mandat de protéger les intérêts américains en aidant à prévenir les conflits violents et à négocier des accords de paix à l'étranger³⁵.

Un des principaux freins au pouvoir du DOGE est la clause de nomination de la Constitution, qui exige que certains dirigeants du gouvernement soient confirmés par le Sénat. La Cour suprême a interprété cette clause comme couvrant les fonctionnaires exerçant une « autorité significative ». En conséquence, certains recours juridiques allèguent que cette clause, ainsi que les principes de séparation des pouvoirs, sont violées puisque le DOGE décide de licenciements massifs, de gels de fonds importants et d'annulations massives de contrats gouvernementaux³⁶.

³⁵ Reuters. (2025). [Judge declines to bar DOGE from US Institute of Peace after standoff.](#)

CNN. (2025) [Is DOGE actually an agency? The answer could have major ramifications.](#)

Des réserves sont également soulevées sur la capacité à mettre en place ce projet de réformes sur le long terme. **L'idée de Musk de réformer le gouvernement fédéral n'est pas nouvelle.** En 1982, Ronald Reagan a créé la Commission Grace, dirigée par l'homme d'affaires Peter Grace, qui s'est engagée à « éradiquer l'inefficacité » avec l'aide des conseils de dirigeants d'entreprise. Néanmoins, l'effet inverse s'est produit et la bureaucratie gouvernementale n'a fait que croître au cours des décennies qui ont suivi.

L'avenir du DOGE à la suite du divorce entre Trump et Musk

Le monde entier a été stupéfait de découvrir sur les réseaux sociaux la fin de la “*bromance*” entre Donald Trump et Elon Musk. Les deux hommes se sont critiqués ouvertement sur leurs réseaux sociaux respectifs, X-twitter et Truth Social.

La source du divorce est un désaccord sur le contenu de son projet de loi budgétaire, la “*One Big beautiful law*”. Ce projet prévoit de supprimer les mesures d'incitation en faveur des énergies vertes. Cela impliquerait l'élimination des crédits d'impôt pour les énergies vertes mises en place avec la loi sur la réduction de l'inflation (IRA) du président Joe Biden. Plus particulièrement, cela viendrait impacter la vente de voitures électriques, puisque la loi supprimerait également les crédits d'impôt accordés à ceux qui achètent des véhicules électriques neufs ou d'occasion – jusqu'à 4 000 dollars pour un véhicule électrique d'occasion et 7 500 dollars pour un véhicule neuf. La loi mettrait également fin à une incitation fiscale pour les foyers et les entreprises qui installent des stations de recharge pour véhicules électriques. Elon Musk critique ces mesures car elles incarnent une menace contre ses intérêts en lien avec son entreprise de voiture électrique Tesla³⁷. Il accuse également ce projet de loi de mettre à mal les réformes du DOGE de réduction des dépenses fédérales. Selon le Congressional Budget

³⁷ O'Brien, J., Peller, L., & Khan, M. (2025, 5 juin). Here are taxes that Trump's « big, beautiful bill » would repeal. ABC News. <https://abcnews.go.com/amp/Politics/taxes-trumps-big-beautiful-bill-repeal/story?id=122459896>

Office le *"One Big Beautiful Bill Act"* augmenterait le déficit de 3 800 milliards de dollars d'ici à 2034³⁸.

Au-delà du désaccord politique, ce divorce illustre deux visions opposées de l'Amérique. D'un côté, Elon Musk qui incarne le courant politique libertarien qui veut à tout prix réduire les dépenses de l'État fédéral pour favoriser ses intérêts économiques. De l'autre, nous avons Donald Trump qui incarne le courant politique conservateur et enraciné qui souhaite mener son projet politique de seconde révolution conservatrice. Ce divorce illustre le rapport de force entre le pouvoir économique et le pouvoir politique, qui caractérise les démocraties libérales occidentales et que j'ai décrit dans mon ouvrage ["Le populisme : symptôme d'une crise de la démocratie - comment le néolibéralisme a triomphé en France et en Suède"](#).

De fil en aiguille, ce divorce interroge sur l'avenir du DOGE. Ce n'était pas une surprise, mais depuis plusieurs semaines, Elon Musk préparait son retrait du DOGE pour se consacrer au redressement de ses entreprises privées. La question que tout le monde se pose étant: qui va prendre la place d'Elon Musk à la tête du DOGE ? Fox News rapporte qu'un haut fonctionnaire de la Maison-Blanche aurait déclaré que les employés du DOGE rendront compte au président Trump par l'intermédiaire de la direction de chaque agence ou département fédéral. Ainsi, il n'est, pour le moment, pas prévu de nommer une nouvelle personnalité à la tête de l'organisation, dans la mesure où les employés sont rodés et que le DOGE fait partie de l'ADN du gouvernement fédéral³⁹.

³⁸ Pogue, D., & Walsh, J. (2025, 2 juin). Elon Musk says he's « disappointed » by Trump's « big, beautiful bill » and what it means for DOGE. CBS News. <https://www.cbsnews.com/news/elon-musk-disappointed-by-trump-big-beautiful-bill-doge/>

³⁹ Pinedo, P. (2025, 30 mai). Who will be Elon's successor ? The top names in line for DOGE chief. Fox News. <https://www.foxnews.com/politics/who-elons-successor-top-names-line-doge-chief>

UN MODELE REPLICABLE EN FRANCE ?

Conçue pour réinventer la gestion financière publique, cette initiative de DOGE repose sur des principes de flexibilité organisationnelle, d'efficacité budgétaire et d'implication accrue du secteur privé. **Elle vise à remettre en question des structures bureaucratiques souvent perçues comme rigides et coûteuses, tout en explorant des méthodes innovantes pour réduire les déficits publics.**

Ce modèle, au croisement d'une vision entrepreneuriale et d'une réforme institutionnelle profonde, a rapidement suscité l'attention, autant pour ses résultats que pour ses implications politiques et économiques. Alors que **le DOGE a émergé dans un environnement marqué par une gestion relativement décentralisée des finances publiques et une tradition de disruption institutionnelle, son concept soulève des interrogations sur sa possible transposition dans d'autres pays, notamment en France.**

Le cas français offre un contexte unique : un État historiquement centralisé, avec une tradition forte de service public et de solidarité sociale, mais également confronté à des défis structurels liés à la maîtrise de la dette publique et des déficits chroniques. Ces spécificités soulèvent la question de l'adaptabilité du modèle DOGE dans un environnement où l'acceptabilité sociale des réformes économiques majeures reste un enjeu déterminant. De même, les contraintes institutionnelles, les résistances politiques et les différences culturelles constituent des obstacles qu'il serait nécessaire d'anticiper et de surmonter.

Dans ce cadre, analyser la pertinence et la faisabilité d'une répliquabilité du modèle DOGE en France revient à interroger non seulement les conditions

d'un transfert institutionnel, mais aussi les transformations qu'un tel modèle pourrait induire au sein du paysage public français. Cette réflexion ouvre ainsi un débat sur les choix stratégiques et structurels à envisager pour moderniser les finances publiques tout en respectant les spécificités nationales.

LES OPPORTUNITES D'UNE APPROCHE INSPIREE DU DOGE POUR LA GESTION PUBLIQUE FRANÇAISE

L'instauration du DOGE aux États-Unis d'Amérique marque une rupture profonde dans la gestion des finances publiques. Cette institution, dirigée par Elon Musk, repose sur des principes de rationalisation budgétaire, d'implication active des acteurs privés, et de transparence accrue dans l'allocation des ressources. En France, où la gestion publique est confrontée à une dette publique élevée (3 000 milliards d'euros en 2023) et à une complexité administrative coûteuse, **une transposition adaptée du modèle DOGE pourrait transformer durablement l'action publique.**

Rationalisation des dépenses publiques : vers une gestion budgétaire optimisée

L'une des innovations majeures du DOGE doit résider dans la mise en œuvre systématique d'audits budgétaires approfondis et indépendants. Ces audits permettent non seulement d'identifier les dépenses superflues, mais aussi de réorienter les ressources publiques vers des secteurs stratégiques à fort impact. En France, une telle approche pourrait s'appliquer à plusieurs domaines.

Les subventions publiques représentent environ 140 milliards d'euros par an, soit environ 5 % du PIB. Bien que ces aides soient essentielles pour soutenir certains secteurs économiques (agriculture, énergie renouvelable, etc.), leur efficacité est souvent remise en question. **Par exemple, certaines subventions à des entreprises non compétitives ou peu innovantes pourraient être supprimées, avec une réallocation des fonds vers des**

entreprises ayant démontré un fort potentiel de croissance et d'innovation. Un audit inspiré de ceux imaginés par le DOGE pourrait utiliser des critères de performance précis, tels que le nombre d'emplois créés, la réduction des émissions de CO₂, ou l'intensité en recherche et développement (R&D), pour évaluer chaque subvention.

Le paysage administratif français est fragmenté, avec une multitude de niveaux (communes, intercommunalités, départements, régions) se chevauchant dans leurs compétences. Cette complexité engendre des coûts opérationnels élevés et une dilution des responsabilités. Par exemple, la gestion des infrastructures routières est partagée entre départements et régions, entraînant souvent des conflits de compétence. **Le modèle DOGE, en instaurant des audits réguliers pour identifier ces chevauchements, pourrait proposer une rationalisation des fonctions et des ressources. Une centralisation des compétences ou une mutualisation des services pourrait générer plusieurs milliards d'euros d'économies annuelles.**

Le modèle DOGE doit aussi introduire une logique budgétaire orientée vers les résultats, remplaçant les processus traditionnels basés sur l'historique des dépenses. En France, cette approche pourrait transformer la manière dont les ressources publiques sont allouées. Par exemple, le système de santé français est l'un des plus coûteux au monde, représentant environ 11 % du PIB. Malgré ces dépenses, des inefficacités subsistent, notamment en ce qui concerne les délais d'attente dans les hôpitaux ou les disparités géographiques dans l'accès aux soins. Une approche inspirée du DOGE permettrait de conditionner une partie des budgets hospitaliers à l'atteinte d'objectifs mesurables, tels que la réduction des délais d'attente pour les urgences ou l'amélioration de la satisfaction des patients. Ces indicateurs pourraient être définis en collaboration avec des experts de la santé et des représentants des usagers, afin de garantir leur pertinence et leur acceptabilité.

Le modèle DOGE met un accent particulier sur la simplification des structures administratives, considérées comme un levier clé pour

améliorer l'efficacité des ressources publiques. En France, cette question est particulièrement pertinente compte tenu de la complexité de l'organisation territoriale, héritée d'une longue tradition centralisatrice et d'une décentralisation partielle amorcée depuis les années 1980. Cette structure fragmentée se traduit par une superposition de compétences entre différents niveaux administratifs – communes, intercommunalités, départements, et régions – qui engendre des chevauchements fonctionnels, des incohérences dans la prise de décision, et une dispersion des ressources. La France compte près de 35 000 communes, un record en Europe. À titre de comparaison, l'Allemagne, avec une population plus importante, compte environ 11 000 communes. Cette fragmentation extrême engendre des coûts de fonctionnement élevé, notamment en termes de personnel administratif, de locaux, et de services de support (finances, ressources humaines, etc.). Beaucoup de petites communes disposent de moyens limités pour financer leurs services publics, ce qui les rend dépendantes de transferts financiers des départements ou de l'État, alourdissant ainsi la charge globale sur les finances publiques.

La fragmentation administrative ne se limite pas à des inefficacités financières ; elle nuit également à l'équité dans l'accès aux services publics. En effet, certains départements ou intercommunalités, dotés de budgets plus importants, peuvent offrir des prestations de meilleure qualité, tandis que d'autres, aux moyens limités, peinent à maintenir des standards de base.

Une simplification des structures administratives, combinée à une révision des mécanismes de redistribution des ressources, pourrait contribuer à réduire ces disparités. Une étude de l'Institut Montaigne a estimé qu'une meilleure coordination des services publics entre les différents niveaux administratifs pourrait générer jusqu'à 10 milliards d'euros d'économies annuelles. Cette rationalisation pourrait également libérer des ressources pour financer des priorités stratégiques telles que la transition énergétique, la transformation numérique de l'administration publique notamment sur les hautes technologies ou, bien plus important encore, le désengorgement de la dette souveraine.

Réformer l'économie et l'État par la déréglementation

Le modèle DOGE propose une refonte profonde des mécanismes de gestion publique et de régulation économique, avec un objectif central : réduire le poids des normes et des réglementations pour libérer les forces économiques et administratives. Dans le contexte français, où l'économie est marquée par une régulation importante et un rôle prépondérant de l'État, **la déréglementation inspirée du DOGE pourrait constituer un levier stratégique pour stimuler l'innovation, améliorer la compétitivité et alléger les charges administratives qui freinent l'efficacité publique.** Selon le rapport annuel de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires (Ease of Doing Business), la France se situe derrière plusieurs de ses voisins européens en termes de simplicité administrative pour les entreprises. Le modèle DOGE, en encourageant une révision systématique des normes obsolètes ou redondantes, pourrait inspirer une approche pragmatique pour alléger ce poids.

Dès leur création, les entreprises françaises sont confrontées à une multitude de démarches administratives. Le cadre réglementaire impose des formalités qui allongent les délais de démarrage et augmentent les coûts initiaux. Ces obstacles s'étendent de la déclaration fiscale à l'immatriculation au registre du commerce, en passant par l'obligation de souscrire à divers régimes de sécurité sociale pour les employés. Ce processus décourage de nombreux porteurs de projets, particulièrement les plus petites structures, qui représentent pourtant le vivier principal d'innovation et de création d'emplois.

Une fois créées, les entreprises doivent naviguer dans un environnement dense en réglementations, couvrant des domaines aussi variés que le droit du travail, la fiscalité, la conformité environnementale et les normes de sécurité. Ces contraintes, bien qu'établies pour protéger les travailleurs, l'environnement ou les consommateurs, peuvent engendrer des surcoûts significatifs lorsqu'elles deviennent disproportionnées ou incohérentes. La fiscalité des entreprises en France est un autre frein récurrent. Outre des taux d'imposition élevés, la multiplicité des prélèvements (impôt sur les

sociétés, CVAE, CFE) et la complexité des déclarations fiscales mobilisent des ressources importantes. Les PME, particulièrement affectées par ces exigences, se retrouvent souvent contraintes d'externaliser leur gestion fiscale à des cabinets spécialisés, ce qui alourdit encore leurs charges. **Une réforme alignée sur le modèle DOGE chercherait à harmoniser et simplifier ces mécanismes, tout en réduisant les redondances et les duplications administratives.**

Sur le plan social, les obligations liées à l'embauche et à la gestion des employés constituent un défi permanent. Les entreprises doivent respecter un ensemble de normes très rigoureuses, notamment en matière de durée du travail, de congés, ou de santé et sécurité. Si ces normes garantissent des protections essentielles, elles augmentent également les coûts de conformité, particulièrement pour les petites structures. Une déréglementation intelligente pourrait alléger ces contraintes sans remettre en cause les droits fondamentaux des travailleurs.

Enfin, dans le domaine environnemental, les entreprises opérant dans des secteurs comme l'énergie ou la construction doivent respecter des cadres extrêmement rigides. Bien que la transition écologique soit une priorité stratégique, une approche plus souple et modulable permettrait de mieux accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques durables, tout en réduisant les coûts liés à la conformité.

La liquidation ou la cession d'une entreprise en France est également un processus marqué par une lourdeur administrative. Entre les démarches liées à la clôture des comptes, les déclarations fiscales finales, et les obligations sociales envers les employés, les procédures sont longues et coûteuses. Cette complexité dissuade parfois des entrepreneurs de céder leur activité ou de mettre fin à des projets non viables, ce qui peut entraîner des situations où des entreprises « dormantes » continuent de mobiliser des ressources inutiles. Ce fut notamment le cas lors de l'épisode du COVID où de nombreuses entreprises non viables ont bénéficié de PGE alors même que leur activité était vouée à ne pas perdurer.

La déréglementation ne consiste pas uniquement à réduire le volume des normes, mais à recentrer leur contenu pour qu'elles soient en phase avec les besoins stratégiques du pays. Un État moins interventionniste dans les secteurs économiquement matures pourrait libérer des ressources pour soutenir des domaines où des régulations spécifiques sont nécessaires, comme l'innovation technologique.

Une administration plus agile et transparente

L'agilité administrative repose sur la capacité des institutions publiques à s'adapter rapidement aux évolutions économiques, sociales et technologiques. Or, en France, les processus de décision sont souvent freinés par une centralisation excessive, des procédures bureaucratiques complexes et un cloisonnement entre les différentes administrations. Ces lenteurs affectent non seulement l'efficacité de l'État, mais également la confiance des citoyens et des entreprises dans les institutions.

Pour pallier ces limites, une administration agile doit s'appuyer sur des processus décisionnels simplifiés et décentralisés. Cela pourrait inclure la délégation accrue de pouvoirs aux niveaux régionaux ou locaux pour accélérer la mise en œuvre des politiques publiques. Par exemple, dans le cadre de la transition écologique, les collectivités locales pourraient être davantage autonomes dans l'approbation de projets d'infrastructure ou dans l'attribution des subventions, sous réserve d'un cadre de responsabilité clair. L'agilité implique également une capacité à réagir en temps réel aux crises ou aux besoins émergents. Une réforme inspirée du modèle DOGE pourrait inclure la création de cellules d'expertise transversales au sein de l'administration, capables de fournir des recommandations rapides et informées, réduisant ainsi les délais de réponse de l'État face à des situations complexes.

La transformation numérique est au cœur de l'agilité administrative. Une intégration accrue des technologies de l'information et de la

communication permettrait non seulement de réduire les délais et les coûts, mais également d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics.

Un des objectifs prioritaires serait la généralisation des plateformes numériques pour centraliser les démarches administratives. En France, bien que des progrès aient été réalisés avec des initiatives comme « Service-public.fr », de nombreuses démarches restent fragmentées entre différents portails ou nécessitent encore des interactions physiques avec l'administration. Une approche unifiée permettrait aux citoyens et aux entreprises d'effectuer toutes leurs démarches en ligne, avec des délais de traitement réduits grâce à l'automatisation des processus.

En parallèle, l'utilisation de technologies avancées comme l'intelligence artificielle (IA) et le traitement des données massives pourrait optimiser la gestion publique. Par exemple, des algorithmes pourraient être déployés pour identifier les fraudes fiscales ou pour anticiper les besoins en financement dans des secteurs spécifiques, améliorant ainsi la planification et l'efficacité des politiques publiques. L'algorithmie devenant de plus en plus stratégique il est nécessaire que l'état se dote d'une armada de spécialistes de la data compétitifs avec le secteur privé afin de disposer des compétences essentielles dans le déploiement de solutions d'ampleur dans des délais restreints.

La transparence administrative est essentielle pour renforcer la légitimité des institutions publiques et la confiance des citoyens. Or, en France, l'opacité perçue dans l'utilisation des fonds publics et dans la prise de décision demeure une source de mécontentement. Un État transparent doit offrir un accès clair et ouvert aux données publiques. Cela inclut la publication régulière des budgets, des dépenses et des résultats des politiques publiques sous un format compréhensible et accessible. Une réforme inspirée du modèle DOGE pourrait introduire des plateformes interactives permettant aux citoyens de suivre en temps réel l'utilisation des fonds publics, comme les budgets alloués aux collectivités locales ou les dépenses associées à des projets spécifiques. De plus, la transparence ne

doit pas se limiter aux finances publiques. Elle doit également s'appliquer à la prise de décision. Instaurer des mécanismes de consultation citoyenne, comme des enquêtes publiques numériques ou des forums participatifs, offrirait aux citoyens la possibilité de contribuer aux grandes orientations de la politique publique. Cela renforcerait leur sentiment d'appartenance et de contrôle sur les actions de l'État. Bien que le sujet de Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) revienne souvent sur la table du débat politique, il ne semble pas être un choix judicieux à l'échelle nationale, cependant, il pourrait être positif d'amener des expérimentations locales afin de faire avancer les décisions les plus proches du quotidien des usagers rapidement et dans le sens de l'opinion.

Une administration agile et transparente repose également sur la responsabilisation de ses agents et de ses décideurs. Cela implique l'instauration d'une culture de résultats, où chaque action publique est évaluée en fonction de son impact et de sa pertinence. Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de renforcer les mécanismes d'évaluation des politiques publiques, en intégrant des indicateurs de performance clairs et mesurables, bien plus que ceux actuellement utilisés dans les RAP et les PAP. **En parallèle, une gestion plus dynamique des carrières au sein de la fonction publique pourrait être instaurée, valorisant l'innovation et les résultats concrets.** Le recours aux contractuels ne doit plus être vu comme une solution de secours mais au contraire comme un apport de vision et de méthodes de travail à l'administration. De plus, les contractuels doivent pouvoir être attiré au travers de packages financiers intéressants et concurrentiels face à leurs collègues titulaires bénéficiant de différentes primes à contrario des non-titulaires. Ces faibles packages expliquent par ailleurs la faible attractivité des métiers hautement techniques tels que les ingénieurs et les informaticiens.

LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS ET CULTURELS A LA TRANSPOSITION DU MODELE DOGE

La rigidité institutionnelle et les défis structurels

La répartition des compétences entre l'État, les régions, les départements et les communes constitue un exemple frappant de la complexité institutionnelle française. Ces différents échelons administratifs partagent souvent des missions similaires sans une coordination claire, ce qui entraîne des chevauchements coûteux. La gestion des infrastructures routières, par exemple, est emblématique de ces dysfonctionnements. Les départements gèrent certaines routes tandis que les régions investissent parfois dans les mêmes réseaux, créant ainsi des doublons administratifs. Cela se traduit par une inefficacité dans l'utilisation des fonds publics, mais aussi par des retards dans la prise de décision. Dans le contexte d'une réforme inspirée par le DOGE, ces fragmentations territoriales poseraient un défi de taille. **La rationalisation des compétences nécessiterait une redéfinition précise des responsabilités de chaque niveau administratif. Cependant, une telle démarche risque de susciter des résistances significatives, en particulier de la part des élus locaux, souvent réticents à céder des prérogatives perçues comme des marqueurs de leur influence politique.**

L'administration française est caractérisée par une bureaucratie fortement institutionnalisée, où la conformité aux procédures prime souvent sur l'efficacité des résultats. Cette culture administrative, héritée d'une tradition centralisatrice, se traduit par des processus décisionnels longs et complexes. **Les agents publics, formés dans un cadre où la sécurité statutaire et le respect des normes administratives occupent une place centrale, peuvent percevoir toute tentative de simplification ou de rationalisation comme une menace pour leur rôle et leur stabilité.**

La densité du cadre réglementaire français constitue un autre frein majeur à la transposition du modèle DOGE. Chaque réforme doit s'inscrire dans un environnement juridique strict, où les lois et décrets régissant le fonctionnement des administrations publiques sont souvent imbriqués et rigides. Cette complexité alourdit non seulement les délais de mise en œuvre des réformes, mais augmente aussi le risque de conflits juridiques entre les différentes entités concernées. Dans ce contexte,

adapter le modèle DOGE nécessiterait une révision en profondeur du cadre normatif, ce qui implique un processus long et coûteux. De plus, le recours systématique à des consultations ou arbitrages juridiques pour valider ces changements pourrait ralentir davantage le rythme des réformes, compromettant leur impact à court terme.

Les résistances culturelles et sociales

Au-delà des contraintes institutionnelles, **les freins à la transposition du modèle DOGE en France trouvent leurs racines dans des représentations culturelles et sociales profondément ancrées.** Ces résistances se manifestent dans la perception du rôle de l'État, des services publics et des principes de gestion publique.

En France, l'État est perçu comme le garant de la protection sociale et de l'égalité entre les citoyens. Ce rôle, qui s'est consolidé après la Seconde Guerre mondiale avec la mise en place de l'État-providence, dépasse largement la simple gestion administrative. Il incarne une vision collective où l'État agit comme un protecteur face aux aléas économiques et sociaux. Ce modèle, bien que remis en question par certaines réformes récentes, reste au cœur de l'identité sociale française. **Dans ce contexte, le modèle DOGE, qui propose une réduction du rôle de l'État au profit d'une gouvernance plus déléguée et orientée vers l'efficacité, pourrait être perçu comme une menace directe à ce pacte social.** L'idée même de transférer certaines missions publiques à des acteurs privés ou de conditionner les services publics à des critères de performance peut susciter des réactions négatives, amplifiées par les syndicats et les mouvements sociaux.

Si ce modèle met l'accent sur l'évaluation des politiques publiques et des agents administratifs, cette approche entre en tension avec une vision française plus qualitative du service public. Les notions de performance et d'efficacité, bien qu'essentielles dans le secteur privé, sont souvent perçues comme inadaptées lorsqu'il s'agit de missions d'intérêt général. Cette méfiance est particulièrement forte dans les secteurs sensibles comme la

santé ou l'éducation, où les indicateurs quantitatifs ne peuvent refléter la complexité des enjeux humains et sociaux. L'introduction de critères d'évaluation rigoureux pourrait ainsi être interprétée comme une tentative de marchandisation des services publics, alimentant une résistance culturelle déjà importante face aux réformes structurelles. De plus, en France, les privatisations sont souvent associées à une perte de contrôle de l'État sur des secteurs stratégiques et à une dégradation de la qualité des services. Les expériences passées, telles que la privatisation partielle de certains services d'infrastructure, ont contribué à alimenter cette défiance. **Ainsi, toute tentative de privatisation entraînera sans aucun doute des mesures de contestation d'ampleur nécessitant un courage politique sans faille de la part de l'exécutif.**

Un environnement politique polarisé et peu favorable aux réformes de rupture

Enfin, **l'adoption d'un modèle comme le DOGE doit également composer avec un contexte politique français souvent polarisé, où les réformes structurelles suscitent des débats intenses et des clivages idéologiques marqués.**

Les syndicats français occupent une place centrale dans la vie politique, particulièrement dans le secteur public. Leur rôle historique, consolidé à travers des luttes pour la défense des droits sociaux, fait d'eux des interlocuteurs incontournables dans toute réforme touchant à l'administration publique. Cependant, cette influence peut aussi constituer un frein important. **Les syndicats, souvent opposés à des réformes perçues comme des atteintes aux acquis sociaux, sont capables de mobiliser des grèves et manifestations d'envergure nationale.** La rationalisation des effectifs, une composante clé du modèle DOGE, est un exemple typique des mesures susceptibles de déclencher de vives oppositions. En effet, une telle réforme pourrait être interprétée comme une menace directe pour l'emploi dans la fonction publique et une réduction des garanties statutaires. Ces

inquiétudes, largement relayées par les syndicats, alimenteraient un climat social tendu, propice à des mobilisations importantes. En France, les grèves massives ont régulièrement démontré leur capacité à paralyser le pays, exerçant une pression considérable sur le gouvernement et limitant sa marge de manœuvre pour engager des réformes structurelles. **Cette dynamique est exacerbée par la forte politisation des syndicats, qui adoptent souvent des positions idéologiques divergentes selon les secteurs ou les thématiques.** La fragmentation syndicale, bien qu'elle affaiblisse parfois la capacité de négociation collective, complique également l'émergence d'un consensus autour des réformes. Dans ce contexte, toute tentative d'introduire des principes du modèle DOGE nécessiterait un dialogue social approfondi et des mécanismes d'accompagnement pour réduire les résistances.

En France, le calendrier électoral joue un rôle structurant dans la prise de décision politique, souvent au détriment des réformes de long terme. Les responsables politiques, soumis à des mandats relativement courts (cinq ans pour le président de la République et les députés, six ans pour les élus locaux), sont incités à privilégier des mesures visibles et populaires. Cette temporalité électorale, fondée sur des échéances rapprochées, entre en contradiction avec les objectifs de transformations profondes et durables portés par le modèle DOGE. **Les réformes structurelles, comme celles impliquant une rationalisation administrative ou une délégation accrue au secteur privé, nécessitent du temps pour produire leurs effets. Cependant, leurs impacts positifs, souvent différés, peuvent être difficilement perceptibles pour les électeurs à court terme. Cette situation pousse les décideurs politiques à adopter des politiques plus conservatrices ou à privilégier des solutions immédiates, même si celles-ci s'avèrent moins efficaces à moyen ou long terme.**

De plus, la polarisation idéologique renforce cette dynamique. Les oppositions politiques exploitent fréquemment les projets de réforme pour mobiliser leur base électorale, en accentuant les critiques sur leurs aspects les plus sensibles. Les débats autour de la privatisation des services publics ou de la réduction du rôle de l'État illustrent cette tendance. Ces sujets, au cœur du programme de réformes nécessaires, sont facilement instrumentalisés dans le débat public, rendant encore plus difficile l'obtention d'un consensus politique nécessaire pour mener à bien des réformes de rupture.

Mener cet ambitieux programme nécessiterait une mobilisation coordonnée de multiples acteurs politiques et institutionnels. Or, dans un environnement marqué par des divergences idéologiques fortes et des tensions sociales persistantes, cette cohésion semble difficile à atteindre. La réforme des retraites, par exemple, a montré les limites de la capacité des gouvernements à fédérer les acteurs sociaux et politiques autour de changements profonds, même lorsqu'ils sont justifiés par des impératifs économiques ou budgétaires. Pour surmonter ces défis, il serait crucial de concevoir des stratégies d'accompagnement et de compensation.

VERS UNE ADAPTATION FRANÇAISE : PISTES ET RECOMMANDATIONS

L'introduction d'un cadre de réforme inspiré des expériences étrangères, comme celle des États-Unis d'Amérique, doit être pensée en fonction des spécificités institutionnelles, économiques et sociales françaises. Plutôt que d'appliquer une méthode standardisée, l'objectif est de proposer des réformes adaptées, progressives et acceptables pour l'ensemble des parties prenantes. Cette section explore des pistes et recommandations qui visent à moderniser l'administration publique, renforcer son efficacité et répondre aux attentes des citoyens.

Tester et ajuster à travers des expérimentations ciblées

Avant de généraliser des réformes, il est essentiel de procéder par étapes en testant leur impact à petite échelle. Cela permet d'évaluer les résultats, d'ajuster les approches et de limiter les risques de rejet social.

La création de zones pilotes où certaines réformes seraient expérimentées offre un cadre idéal pour tester de nouvelles méthodes de gestion publique. Ces zones pourraient inclure des collectivités volontaires, prêtes à adopter des outils simplifiés ou à expérimenter des modes de gouvernance alternatifs. Par exemple, des projets de numérisation totale des services publics locaux ou des dispositifs de délégation partielle des missions administratives à des acteurs tiers pourraient être déployés dans ces territoires. Ces zones permettraient également de tester de nouvelles approches de gestion budgétaire, comme des mécanismes basés sur des indicateurs de performance, pour optimiser l'utilisation des ressources publiques tout en maintenant un haut niveau de qualité des services.

Chaque expérimentation doit être accompagnée d'un cadre d'évaluation robuste et indépendant. Des organismes comme la Cour des comptes, des instituts universitaires ou des think tanks spécialisés pourraient être mobilisés pour analyser les impacts des réformes sur les coûts, les délais et la satisfaction des usagers. Ces évaluations fourniront des données précises pour adapter et ajuster les réformes avant leur éventuelle extension.

Réorienter le rôle de l'administration vers des fonctions stratégiques

La complexité croissante des défis économiques et sociaux exige de **repenser le rôle des administrations publiques pour les recentrer sur leurs fonctions essentielles.** Une gouvernance plus ciblée et plus agile pourrait permettre de répondre efficacement aux priorités nationales tout en améliorant l'allocation des ressources.

L'administration publique doit clarifier ses priorités en distinguant les missions régaliennes (sécurité, justice, défense) des fonctions de gestion plus opérationnelles, qui pourraient être partiellement déléguées ou externalisées. Cette réorganisation permettrait de libérer des ressources pour des projets stratégiques, tels que la transition écologique ou l'innovation technologique, tout en réduisant les coûts liés à des tâches non essentielles. **Une révision des compétences entre l'État et les collectivités locales pourrait également améliorer l'efficacité des politiques publiques.** En transférant davantage de responsabilités aux régions et départements, les décisions seraient prises plus près des besoins locaux, favorisant ainsi une meilleure adéquation entre les politiques publiques et les attentes des citoyens.

Construire une relation plus transparente avec les citoyens

La confiance entre les citoyens et les institutions publiques est essentielle pour réussir toute réforme. Renforcer la transparence et encourager une participation active des citoyens dans la prise de décision sont des leviers incontournables pour moderniser l'administration.

Le développement de plateformes numériques transparentes pourrait permettre aux citoyens de suivre l'utilisation des fonds publics, les résultats des politiques ou les progrès des réformes. Ces plateformes interactives ne se limiteraient pas à la diffusion d'informations, mais offriraient également des espaces d'expression et de consultation pour intégrer les retours des usagers dans les processus décisionnels. Au-delà de la transparence, les citoyens doivent être impliqués directement dans la définition des priorités et l'évaluation des réformes. Des outils comme les budgets participatifs ou des consultations en ligne pourraient renforcer leur sentiment d'appartenance et leur confiance dans les décisions publiques.

Prendre en compte les dimensions sociales et territoriales

Toute transformation de l'administration publique doit s'accompagner de mesures visant à réduire les inégalités sociales et territoriales, qui pourraient être exacerbées par des réformes mal calibrées. Dans un contexte de réduction des coûts et de simplification des procédures, il est crucial de préserver l'accès aux services pour les populations les plus vulnérables. Cela pourrait inclure le maintien de guichets physiques dans les zones rurales ou le développement de dispositifs itinérants pour répondre aux besoins des territoires isolés. **Les agents publics, souvent perçus comme des obstacles au changement, doivent être intégrés comme des partenaires dans la mise en œuvre des réformes.** Cela passe par des programmes de formation continue, l'accompagnement des mobilités professionnelles et des garanties sur leurs conditions de travail dans les secteurs restructurés.

Moderniser les outils de gestion et de décision

La modernisation de l'administration repose sur l'introduction d'outils innovants pour optimiser les processus et améliorer la prise de décision. **L'utilisation des données massives (big data) pourrait transformer la manière dont l'administration anticipe les besoins et alloue les ressources.** Par exemple, des algorithmes prédictifs pourraient aider à prévoir les pics de demande pour certains services ou à identifier les zones où des investissements prioritaires sont nécessaires tels que dans le foncier. Enfin, la modernisation passe également par l'adoption de méthodes de gestion plus flexibles et réactives, comme les méthodologies agiles. Ces approches, déjà courantes dans le secteur privé, pourraient être adaptées pour accélérer la mise en œuvre des projets publics tout en garantissant une plus grande réactivité face aux imprévus.

CONCLUSION

Comme nous l'avons analysé dans cette contribution, le projet DOGE d'Elon Musk est disruptif et ambitionne de révolutionner l'État fédéral américain. La réforme de l'État fédéral n'est pas une tentative nouvelle dans la mesure où elle s'inscrit dans l'opposition historique entre fédéralistes et anti-fédéralistes. En d'autres mots, l'opposition entre un système fédéral construit autour d'un gouvernement central fort et un système fédéral construit sur la primauté des États qui composent la fédération. Musk pose le constat d'un État fédéral tyrannique, dépensier et inefficace. Pour remédier à cela, il impose une vision entrepreneuriale de l'administration à travers la dérégulation, une coupe des dépenses et une réorganisation des conditions de travail des fonctionnaires. Dans le cadre de cette analyse, nous avons tenté de comprendre si, de notre côté de l'Atlantique, une réforme DOGE à la française était possible. Nous pensons que c'est possible, mais qu'il existe des obstacles institutionnels et culturels qu'il faut impérativement prendre en compte, notamment un environnement politique polarisé et peu favorable aux réformes de rupture. Ainsi, il nous paraît pertinent de rappeler "une petite phrase" prononcée par le général de Gaulle dans son allocution au RPF le 24 juillet 1947 : *"Il s'agit maintenant de savoir si nous allons demeurer dans un système de division ou bien, si par un grand effort, nous saurons nous élever au plan supérieur."*

Par **Hugo RAGAIN** et **Sean SCULL**, Analystes du Millénaire.

Crédit photo : Elon Musk avec Donald Trump [via Wikimedia](#) sous licence « Domaine Public »



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire général : Clément PERRIN

Vice-présidents: Gilles BÖSIGER et Olivier BODO

Directeur des études : Matthieu HOCQUE

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*